

NOTICE DE MONTAGE

BEP 25 / 50 / 75 / 100



FAMILLE **5**
 N°NM **5088**
 DATE **Sept 05**

INDICE
 MODIF

B

GENERALITES

Bouche électrique à deux débits ;

| Bouche | Débit en inoccupation (m³/h) | Débit en occupation (m³/h) |
|---------|------------------------------|----------------------------|
| BEP 25 | 7.5 | 25 |
| BEP 50 | 7.5 | 50 |
| BEP 75 | 7.5 | 75 |
| BEP 100 | 10 | 100 |

Elle est associée à un ou plusieurs détecteurs de présence « DIP » ref : 533 172

Lorsque la bouche est alimentée en 230V~ l'actionneur (vérin thermique) ouvre le ou les volets de la bouche pour passer en grand débit. Délai d'ouverture 40 secondes.

Lorsque la bouche n'est plus alimentée, le ou les volets se ferment pour repasser en petit débit dans un délai de 60 secondes environ.

CARACTERISTIQUES ELECTRIQUE

Alimentation 230 V ~

Appareil de classe II ne nécessitant pas de mise à la terre.

Consommation en fonctionnement : 3 W

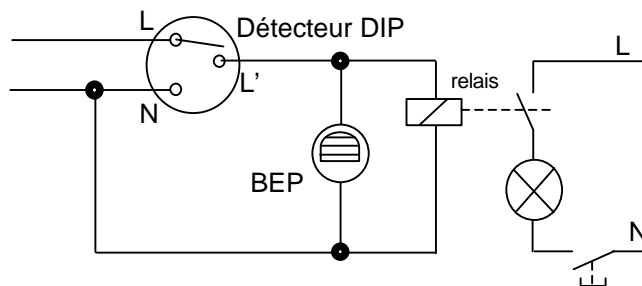
Consommation en mode veille : 0.5W

Conducteurs 2 x 1.5 mm²

L'interrupteur sert à éteindre l'éclairage lors de l'inoccupation.

(Préconisé dans la RT2000)

Le relais et le circuit d'éclairage sont facultatifs



Ce matériel doit être installé par des personnes ayant une qualification appropriée.

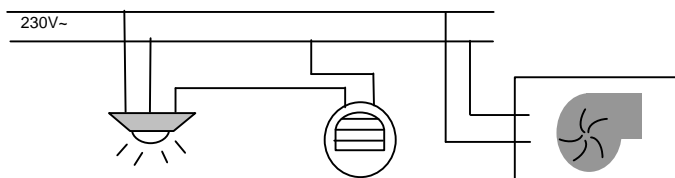
L'installation doit répondre, à la norme NF C 15-100 et aux règles de l'art. Chaque produit ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.

FONCTIONNEMENT

Les bouches électriques à deux débits sont utilisées dans le cadre de notre Avis technique ventilation modulée ATLANTIC VISIOVENT et VARIVENT :

Système VISIO-B : Le ou les détecteurs de présence commandent une ou plusieurs bouches d'extraction électriques à deux débits « BEP ».

Utilisation en Multizone (Locaux desservis par une branche d'un réseau).



L'entrée d'air neuf est assurée par des entrées d'air dont la somme des modules est équivalente au débit extrait. Les bouches d'extraction doivent se situer à l'opposé des entrées d'air pour un bon balayage de la pièce.

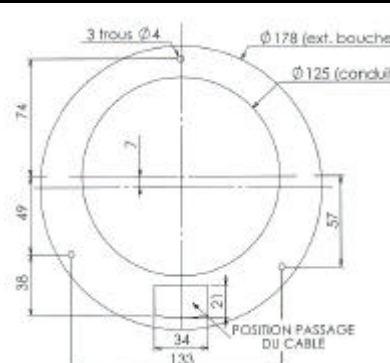
Comme pour toutes les installations en tertiaire, une horloge doit mettre en fonctionnement le ventilateur avant l'occupation des locaux et le couper après les heures d'ouverture.

MISE EN OEUVRE

La platine support de la bouche doit être impérativement fixée au mur ou au plafond par vis.

3 trous de diamètre 4 mm sont prévus à cet effet dans la platine support (2).

Le câble d'alimentation doit être encastré et déboucher à l'arrière de la platine support. Les connections se font sur le bornier après avoir ôté le capot (6).



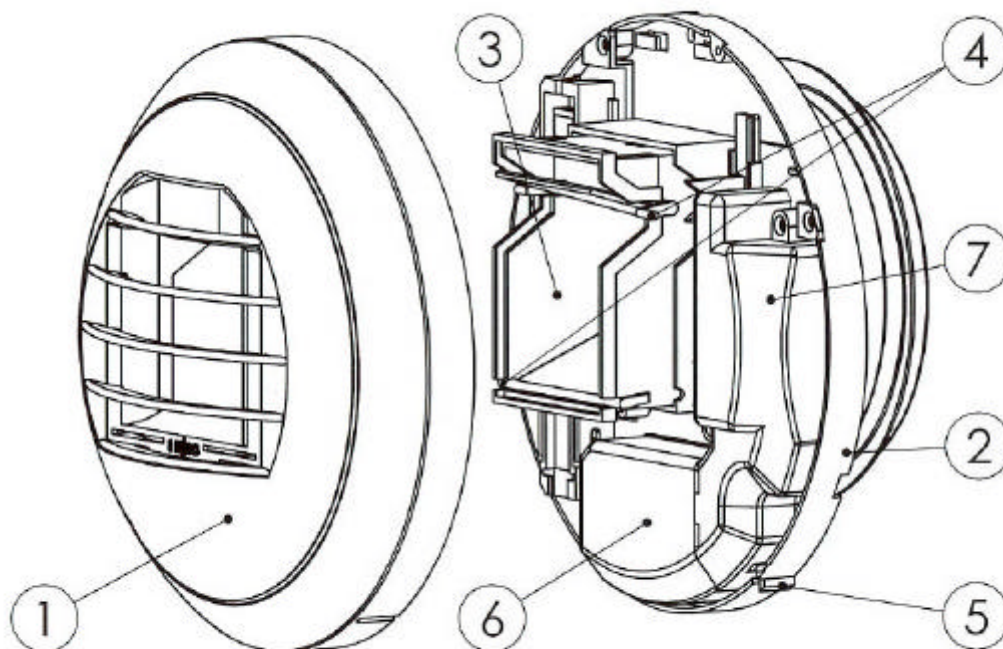
Domaine d'emploi et nombre de bouches en fonction du nombre d'occupants :

| Bureau inférieur à trois personnes | | | Bureau paysager, petite salle de réunion, de restaurant ou autres locaux avec un maximum de 10 personnes (compter 30 m ³ /h / personne) | | | | | | |
|------------------------------------|---------|---------|--|----------------|------------------|-------------------------|--------------------------|---------------------------|----------------------------|
| 1 pers. | 2 pers. | 3 pers. | 4 pers. | 5 pers. | 6 pers. | 7 pers. | 8 pers. | 9 pers. | 10 pers. |
| BEP 25 | BEP 50 | BEP 75 | BEP50 BEP75 | BEP75 BEP75 | BEP100 BEP100 | BEP75 BEP75 BEP75 | BEP100 BEP75 BEP75 | BEP100 BEP100 BEP75 | BEP100 BEP100 BEP100 |

ENTRETIEN

La bouche BEP nécessite un entretien régulier (2 fois par an) afin de conserver toute son efficacité.
ATTENTION : Avant toute intervention sur la platine support (2), il est impératif de couper l'alimentation au tableau électrique. Les capots (6) et (7) ne peuvent être retirés que par un professionnel.

1. Déboîter le corps (1) de la platine support (2) et retirer le canal. La platine solidaire du conduit ne doit pas être déposée.
2. Nettoyer le corps (1) avec la grille et le canal (3) à l'eau savonneuse et rincer.
3. Remonter le canal (3) en prenant soin de bien positionner les axes du ou des volets (4) selon modèle dans les fourchettes des actionneurs.
4. Remonter le corps sur la platine en commençant par glisser la fente dans l'ergot de positionnement (5).



AVANT TOUTE OPERATION , DECONNECTER L'APPAREIL DU RESEAU ET S'ASSURER QUE L'ALIMENTATION NE PEUT PAS ÊTRE RETABLIE ACCIDENTELLEMENT

GARANTIE

Cet appareil est garanti un an à compter de la date d'achat contre tous défauts de fabrication. Dans ce cadre, ATLANTIC Climatisation et Ventilation assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après vente. En aucun cas, la garantie ne peut couvrir les frais annexes, qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement ou indemnité de quelque nature qu'elle soit. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non conforme à la présente notice, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié. En cas de problème, merci de vous adresser à votre installateur ou, à défaut, à votre revendeur.